



Impossible de sortir de l'indivision

Par **gagou**, le **26/02/2009** à **22:25**

bonsoir, je vous explique le problème : en avril 2007 j'ai découvert que le père de ma fille me trompait et vu que depuis 1 an nous n'avions plus de rapports et ne dormions plus ensemble depuis 1 mois à cause de son comportement envers moi, je lui ai demandé de quitter la maison (nous étions en indivision) pour ne pas perturber notre fille de 32 mois(repères, école, ...) vu qu'il ne prenait pas de décision et commençait à venir aux mains avec moi, j'ai décidé de quitter le domicile et de repartir vivre avec notre fille chez mes parents à 45 kms. depuis juillet 2007 je suis en procédure pour sortir de l'indivision, chose qu'il refuse de faire et fait trainer sans donner de nouvelles à son avocat ce qui m'empêche de pouvoir louer un appartement (crédit maison et caution solidaire sur le second crédit immo) et de me reconstruire tout comme ma fille. vu qu'il n'habite plus officiellement la maison (il vit chez sa copine mais ne l'a pas déclaré bien qu'il ai déménagé une partie des meubles), puis je pénétrer dans ma maison avec l'aide d'un serrurier sans plainte pour effraction. ou que dois je faire pour faire accélérer les choses surtout que la maison n'est plus entretenue elle perd de la valeur continuellement (elle avait été (sur) estimée il y a un an 375000€ par son notaire et son agent immo et aujourd'hui si je la vend 220000€ se sera un coup de chance)rnque puis je faire pour la perte de la valeur à cause de sa volonté de faire trainer les choses dans le but de me détruire et de me faire abandonner mes parts.rnmerci